

Avis adopté

Séance plénière du 13 janvier 2026

« Anticiper et prévenir les risques liés au *changement climatique* pour les infrastructures »

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Parler d'infrastructures, ce n'est pas parler que béton, c'est surtout parler d'égalité entre les citoyens, de continuité des services publics, d'environnement, et de notre capacité collective à façonner la cohésion future des territoires, en lien avec la mobilité et les échanges.

Or aujourd'hui, nos infrastructures sont fragilisées. Fragilisées par des décennies de sous-investissement de la part des pouvoirs publics.

Chacun de nous a pu voir ici ou là la déliquescence du réseau ferré.

Pour la ligne Paris-Limoges, après avoir connu l'accident mortel de Brétigny, puis des trains qui roulent à 30 à l'heure sur des voies mal en point, aujourd'hui les trains Orléans-Paris sont remplacés en journée par des cars.

Joli report modal ! Et ça n'est qu'un exemple, encore pour celui-ci, sans les effets du changement climatique qui vient empirer les situations et menacer l'avenir.

Sécheresses, inondations, submersions marines, glissements de terrain : ces phénomènes ne sont plus des projections, ce sont des réalités qui dégradent nos routes, nos ponts, nos réseaux d'eau, d'énergie et de transport, avec des conséquences directes pour les usagers et les finances publiques.

L'avis balaie toutes les dimensions du sujet, énonce des propositions fortes en termes d'état des lieux précis à établir, de gouvernance et de coordination à mettre en œuvre. A défaut c'est bien la « maladaptation », la réparation sans anticipation et le risque d'aggravation des vulnérabilités qui nous guette.

L'avis ne fait heureusement pas l'impasse sur la dimension cruciale de l'environnement, et à cet égard nous saluons notamment l'affirmation de la nécessité de favoriser le report modal vers le fluvial et le ferroviaire.

Le financement est traité, et une réflexion est proposée sur l'organisation des autoroutes, ou encore la tarification des poids lourds. Une demande courageuse, primordiale pour la vérité des coûts des différents modes de transports.

L'avis montre que l'investissement dans l'adaptation des infrastructures n'est pas une option mais une nécessité qui suppose le courage de choix politiques.

Notre groupe remercie les rapporteurs ainsi que les membres de l'administration pour ce texte et **a voté l'avis.**